

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

N°159

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 46

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 OCTOBRE 2020

L'AN deux mille vingt, le 15 octobre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 9 octobre 2020, s'est réuni à L'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, BOUZIDI Zakia, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, AUGY Thierry, BELAIR Katalyne, BOUCHA Safia, BUTT Zishan, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Alain, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, GUERRIEN Marc, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Soizig, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Représentés par :

Madame Mizgin OZHAN

Monsieur Pierre SACK

Madame Nadege NIFEUR

Monsieur Marc GUERRIEN

Madame Sandrine DESIR

Madame Karine FRANCLET

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Madame Maryse EMEL

Monsieur Miguel MONTEIRO

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

Secrétaire de séance : Ling LENZI

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration Générale

OBJET : Désignation d'un représentant de la Ville au sein de l'Association pour le Développement du Commerce et de l'Artisanat Local (ADCAL)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-33 ;

Vu la délibération n° 33-1 du 10 février 2011 portant création d'une association pour la mise en œuvre d'un fonds d'aide au développement du commerce local et désignant le Maire et par délégation le Maire adjoint en charge du commerce pour représenter la Commune au sein des instances de cette association ;

Vu les statuts de l'association pour le Développement du Commerce et de l'Artisanat Local (A.D.C.A.L.) et notamment l'article 6.1 qui précise que la Ville d'Aubervilliers dispose d'un siège de membre « fondateur » au sein du conseil d'administration de ladite association ;

Considérant que le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder à un vote secret ;

Adoption à l'unanimité par 52 pour , 1 s'est abstenu(Dominique DANDRIEUX)

DELIBERE :

DESIGNE Monsieur Dominique DANDRIEUX, Adjoint au Maire en charge du commerce, pour siéger en tant que membre fondateur au sein du conseil d'administration de l'Association pour le Développement du Commerce et de l'Artisanat Local (A.D.C.A.L.).

Reçu en Préfecture le : 23/10/20
Affiché/publié le : 23/10/20
Notifié le :
Certifié exécutoire le : 23/10/20

Le Maire,

Karine FRANCIET

